



Avril 2018

« Le mois de mai, de l'année, décide la destinée »

Edito



Le Conseil municipal s'est réuni le mardi 10 avril dernier pour voter le budget 2018.

Vous trouverez ci-après la synthèse des dépenses de fonctionnement. Je voulais vous faire part aussi dès à présent des principaux projets d'investissements pour la commune.

Nous allons poursuivre les travaux de mise aux normes d'accessibilité aux personnes handicapées de la salle des fêtes : Après les travaux de l'automne dernier pour l'installation de la nouvelle porte d'entrée et la pente d'accessibilité, les travaux d'agrandissement pour la création des nouveaux sanitaires vont débuter cette année 2018.

Les travaux seront subventionnés par l'Etat à 25 %, par le Département à 25 % et par le Ministère de l'Intérieur à 7 %.

Nous modernisons l'éclairage public de la commune : Les travaux de mise au LED de l'éclairage public ont débuté après l'hiver. La Fédération Départementale de l'Energie subventionne 60 % des travaux.

Nous allons remettre en état la parcelle de l'ancien château d'eau : Elle va être engazonnée afin de la remettre en état et offrir un espace supplémentaire. Une réflexion sera ensuite menée sur le devenir de l'agrandissement de l'Espace des Ecuriades.

Des nouveaux bancs publics seront installés : Les bancs qui équipent le chemin piétonnier ont fait l'unanimité auprès des promeneurs. D'autres bancs seront déployés sur la commune.

Nous projetons l'achat d'une estrade pour les festivités : Le conseil municipal a voté l'achat d'une estrade pour l'organisation de ses festivités (par exemple, le concert de la Ducasse, le spectacle de Noël ou l'après-midi des aînés).

Nous mettons tout en oeuvre pour maintenir une gestion saine en garantissant une maîtrise des dépenses sans hausse de la fiscalité, tout en offrant un cadre de vie agréable pour tous, petits et grands !

Je vous souhaite un joli mois de mai !

Jean-Michel CAILLIEREZ, Maire

2018 de neuf ?

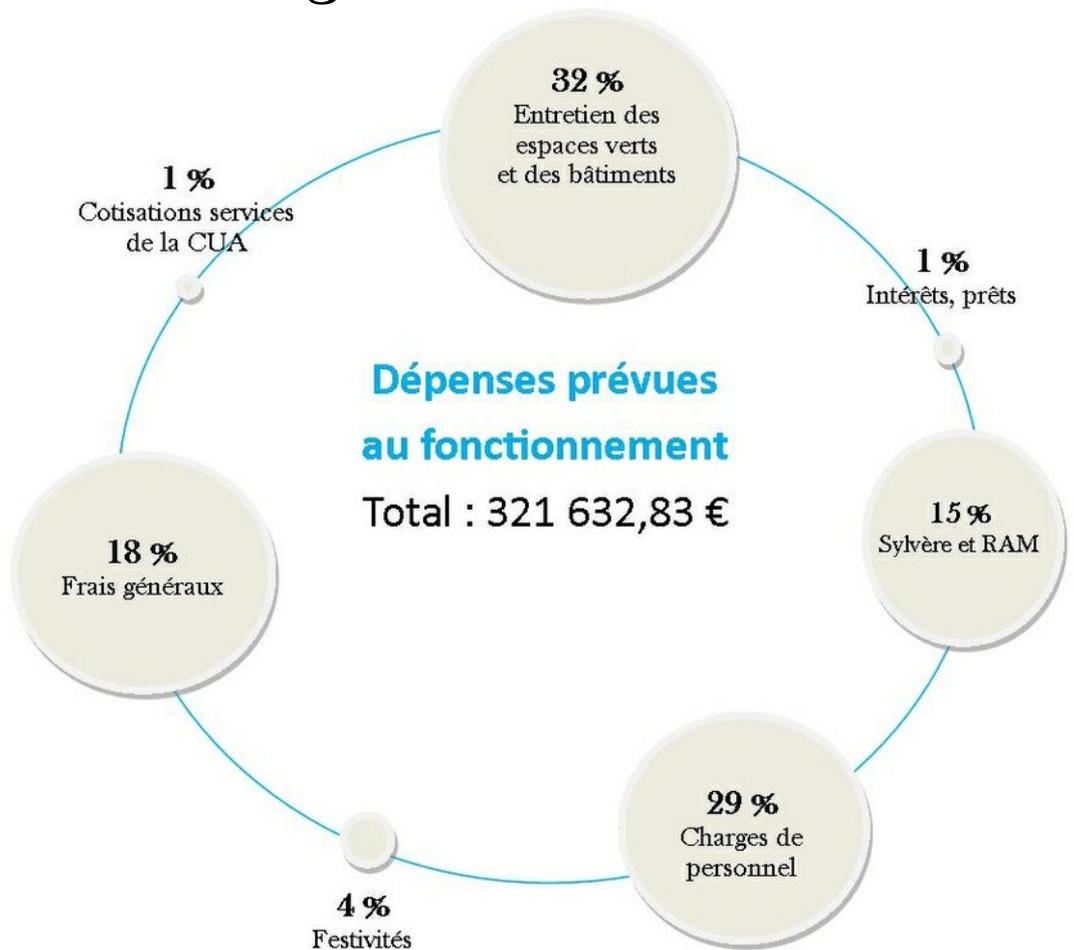
Budget 2018

Les éléments du budget prévisionnel

Section de fonctionnement
321 632,83 €

Section d'investissement
373 417,36 €

Pas de hausse des taux communaux d'imposition en 2018.



Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal



Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal prescrit par la Communauté Urbaine d'Arras, est en cours d'élaboration. Il a été largement partagé avec les habitants de la CUA, dans le cadre de sa compétence « Aménagement et Urbanisme » au travers de magazines et réunions publiques.

Il vise à dessiner un territoire innovant, durable et agréable à vivre à l'horizon 2030.

Le PLUi sera maintenant présenté à l'ensemble des communes par les services de la CUA. Pour ce qui concerne Ecurie, les plans et documents sont consultables depuis le 16 avril 2018 en mairie, aux heures d'ouverture.

De plus, un forum se tiendra le 6 juin de 16h30 à 19h30 en présence des élus de la commune et des techniciens de l'urbanisme de la CUA.

Zuoi de neuf ?

Les travaux

Installation d'une barrière

Une barrière a été installée par notre agent communal, Anthony VENTO, afin d'éviter les stationnements et les dépôts sauvages, à l'entrée du chemin des meuniers (à proximité du bosquet).

Les déchets ont été nettoyés par la suite.



Sécurité devant l'école

Afin de sécuriser la route devant l'école, en collaboration avec la CUA et le Département, une limitation à 30 km/h va être mise en place sur cette zone.

Des passages piétons en 3D vont également être déployés. Ce nouveau procédé sera le premier à être expérimenté au sein des communes de la Communauté Urbaine d'Aarras.



Renouvellement des

branchements d'eau potable

Des travaux de renouvellement des branchements d'eau potable ont été réalisés par la société SADE entre le 1^{er} mars et le 15 avril dernier.

Une signalisation pour restreindre la circulation a été mise en place pour la sécurité de tous.

Eclairage public

Le remplacement, par la société NOE, de notre éclairage public par du LED (ou DEL « Diode Electro Luminescente ») a débuté depuis mars dernier. Cet investissement va permettre d'alléger la facture d'électricité de la commune.



Plantation d'arbres

Le printemps s'annonce, 5 nouveaux arbres et arbustes ont été plantés pour agrémenter l'Espace des Ecuriades.



La vie du village



Retour sur le recensement

Le recensement a démarré le jeudi 18 janvier 2018 et s'est achevé le 17 février 2018. Durant cette période Anthony VENTO a rendu visite à tous les habitants du village, une fois, deux fois voire trois fois ! 70 heures ont été nécessaires pour recenser tout le village et pouvoir collecter les précieuses informations ; merci à Anthony VENTO pour sa disponibilité et sa persévérance ! Et merci aussi à tous ceux qui l'ont aimablement accueilli !

Voici les premiers résultats concernant la commune :

- 141 adresses recensées
- 369 personnes recensées (101 version « papier » , 268 version « informatique »)
- 4 logements non enquêtés

Mutualisation de l'Arc Nord

Plusieurs communes au nord de la CUA ont engagé une réflexion afin de créer une coopération intercommunale dont l'objectif est de rechercher dans tous les domaines de compétences des communes, les coopérations tant au niveau humain que matériel pour une efficience accrue, au meilleur coût, au service du public.

Ainsi, les communes d'Ecurie, de Roclincourt, de Thélus, de Farbus, de Willerval, de Bailleul-Sire-Berthoult, de Gavrelle, de Roeux et de Fampoux ont signé une charte de coopération intercommunale Arc Nord.

Cette coopération a permis depuis sa création de :

- Baisser le coût de la restauration scolaire en travaillant avec un unique prestataire,
- Proposer des stages BAFA à un coût préférentiel pour tous les jeunes habitant les communes de l'Arc Nord,
- Baisser le coût du passage de la balayeuse pour nettoyer les trottoirs en travaillant avec un unique prestataire,
- Proposer des formations CACES et habilitations électriques pour les agents des communes à un coût préférentiel.

Une réflexion est menée actuellement sur la baisse du coût de la téléphonie au sein des mairies, le fleurissement des communes et l'entretien des espaces verts.

La commission communale des Impôts directs

Il est institué, dans chaque commune, une commission communale des impôts directs (art 1650 du CGI). D'une manière générale, la commission communale des impôts directs assiste les services dans les travaux concernant les évaluations foncières ainsi que dans ceux relatifs à l'assiette des taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties et de la taxe d'habitation. Elle formule des avis sur le classement des maisons en vue de définir leur valeur locative. La Commission Communale des Impôts Directs d'Ecurie s'est réunie le samedi 24 mars dernier.

Diagnostic social

A l'initiative de la Communauté Urbaine d'Arras, une démarche d'Analyse des Besoins Sociaux et Economiques (ABSE) de notre territoire est engagée. L'objectif sera d'établir le diagnostic des besoins sociaux et économiques à l'échelle rurale du territoire par le biais d'un recensement de l'offre sociale et par l'identification des difficultés par bassin de vie. Ce travail est mené avec l'appui de Territoires Conseils, service de la Caisse des Dépôts, à l'échelle des 38 communes rurales de la CUA.

Ce regard permettra d'enrichir la vie sociale du territoire.

La vie du village

Formation défibrillateur le 21 février

La société « Défibril » qui a équipé la commune en 2016 d'un défibrillateur, a prodigué une séance de formation aux premiers gestes qui sauvent. Une vingtaine d'habitats ont répondu présents pour s'initier et se mettre en situation de sauver une vie humaine. Une séance fort appréciée par l'ensemble des participants !



Après-midi opérette le 11 mars

Ce moment récréatif fut mené tambour battant par Jean-Marie Truffier et sa partenaire Mathilde Jacob (Soprano) qui ont fait chanter tout le public réuni à la Salle des Fêtes. L'assistance sous le charme a été très réceptive et a repris avec brio le répertoire d'opérettes célèbres.

C'est aussi à cette occasion que le célèbre baryton nous a fait part de la fin de sa carrière lyrique.

Cérémonie de la commémoration du 19 mars 1962

Le temps frais et humide n'a pas freiné les habitants à venir célébrer la 56ème commémoration du Cessez le feu de La guerre d'Algérie.

Essai de vélos à assistance électrique le 28 mars

Quelques habitants d'Ecurie (jeunes et moins jeunes) ont bravé la météo peu clémente et ont découvert ce mode de déplacement doux et alternatif proposé par les Vélos à assistance électrique. Ces vélos sont mis à la disposition par la Communauté Urbaine d'Arras pour une location de 3, 9 ou 12 mois ; c'est la possibilité de se déplacer 100% pratique, économique et durable !



La vie du village

Retour en images

La chasse aux œufs le 31 mars

Précoce cette année et un peu différente car ce sont les plus petits qui ont commencé la recherche des œufs, rejoints par les plus grands quelques temps après. Mais n'ont-ils récupéré que des œufs ???... NON des lapins aussi !

Et pourquoi donc des LAPINS ??? si vous le savez, vous attendons vos réponses pour la prochaine gazette !

Merci aux parents d'avoir accompagné les petites têtes blondes !



Carnaval du RPI le 12 avril

Le 12 avril a eu lieu le Carnaval du RPI : c'est à Ecurie qu'a eu lieu cette année le défilé des enfants scolarisés au RPI pour célébrer le Carnaval. Costumes et confettis étaient de circonstance et de surcroît sous des hospices météorologiques favorables ! Sourires radieux de tous lors de cette après midi réussie !



Le car Canadien embourbé à Ecurie



Lors d'un jour froid et pluvieux de Février, un car de touristes canadiens (des professeurs et élèves du Collège Militaire Royal de la ville de Kingston (Otario)), faisait le tour des champs de bataille de la région et s'est échoué dans le chemin des Ablais.

A coup sûr, merci au GPS, toujours précis dans ses informations.

Le sol étant meuble, le car s'est enfoncé au bout du chemin, impossible de repartir.

Jean-Michel CAILLIEREZ, prévenu par le coup de fil de Mme LEFORT, est venu constater. Avec l'aide d'Yves QUIGNON, et surtout celui de son tracteur, il est arrivé à sortir le car de sa mauvaise position.

Pendant cette opération, les touristes transis de froid, ont été dirigés vers la salle des fêtes où Sylvie QUIGNON, en service à la cantine scolaire, leur a servi un café chaud et une légère collation.

Afin de remercier la commune d'Ecurie pour son accueil et son aide, le « Comité organisateur du tour » a offert la médaille du Collège Royal (voir photo ci-dessus), qui, nous a t'il été dit, est remise pour souligner un geste d'importance significative, en ce cas, la reconnaissance de notre hospitalité et générosité.

La vie du village

Il habite à Ecurie, le saviez vous ?



M. Mickaël Varras est le dirigeant de la discrète entreprise T & B Vergers, spécialisée dans la production et le conditionnement de pommes et de poires. L'entreprise basée à Saulty cultive 27 hectares (pommiers et poiriers). Elle commercialise environ 13 000 tonnes de fruits par an dans les grandes enseignes. La production locale est environ de 1500 à 2000 tonnes par an.

Pour répondre à la demande, l'entreprise importe également des fruits d'Argentine, du Chili, de Nouvelle Zelande et des régions proches.

Pour favoriser la pollinisation et suite à sa labélisation BEE FRIENDLY, 10 ruches ont été installées dans les vergers (+ une dizaine d'autres à venir). D'ici 2021, l'entreprise aimerait créer une miellerie à Saulty. L'entreprise favorise au maximum le travail régional et le « fait main » : les étiquettes et les barquettes sont fabriquées dans la région, la taille et la récolte faites manuellement.

De plus, la culture des vergers est gérée en Agriculture raisonnée et biologique. Grâce à un système de station météo, M. VARRAS travaille dans les vergers de manière préventive. 60 à 70 % des produits de traitements sont issus de la filière biologique et l'entreprise pratique depuis cette année le désherbage mécanique.

T & B Vergers a été créée par les parents de M. Varras en 1995 à Boulogne-sur-Mer. A cette époque, l'entreprise s'appelait « La Tourelle » en clin d'œil à leur maison. Puis, il reprend l'entreprise familiale en 1999 pour la développer. Il s'associe au producteur des Pays-Bas : Blijderveen. L'entreprise devient : Tourelle & Blijderveen Vergers.

En 2001, il s'installe à Saulty puis en 2013 T&B Vergers s'associe juridiquement avec les Vergers de Saulty. En croissance continue, l'entreprise emploie 45 personnes d'une moyenne d'âge de 40 ans : les deux gérants (Mickaël VARRAS et son frère), trois commerciaux, des chefs de production, de ligne et de culture, et des opérateurs.

M. Varras applique le « happy culture » dans son entreprise qu'il nomme lui-même « la mini entreprise Google ». L'idée est de créer, comme chez Google, le bonheur au travail : mise en place d'activités telles que réveils musculaires, marche nordique, yoga et sophrologie. Une application sur tablette est mise à la disposition des employés pour communiquer chaque matin leur humeur sur une échelle de 1 à 5. Si la note est en dessous de 3, les dirigeants font en sorte qu'ils finissent leur journée avec bonheur. Cette application « zest » permet de rester à l'écoute des collaborateurs et d'avancer ensemble sur des projets.

Au lieu de jeter les fruits sur lesquels ils font des tests, l'entreprise a décidé de créer une armoire libre-service où les riverains peuvent récupérer gratuitement des pommes et des poires. Un partenariat a également été développé avec SOLLAL pour éviter le gaspillage alimentaire et aider les personnes démunies. Avec la même idée d'éviter le gaspillage, les fruits invendables (dit « moches ») sont transformés en jus. Mais cela reste une très petite partie de la production.

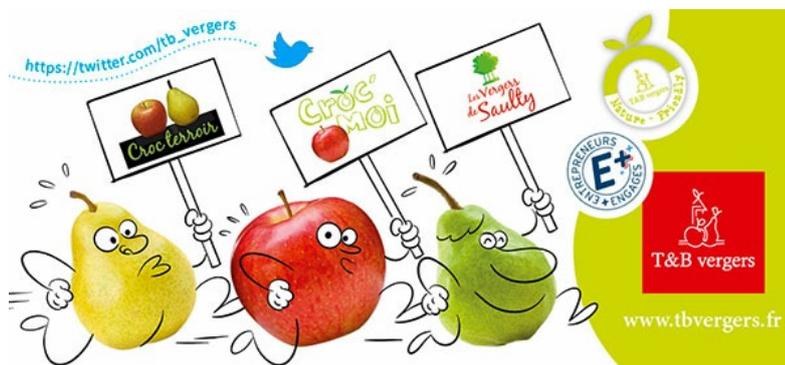
En plus des belles actions citées précédemment, T&B Vergers aide l'association « Artois autisme ». L'année dernière, l'entreprise a reversé 7000 € pour accompagner les autistes et leur entourage au quotidien.

Ces propos ont été recueillis et l'article écrit par Daphné Delette et Pauline Gardas du conseil municipal

Venez découvrir les belles initiatives mises en place et présentées sur leur site www.tbvergers.fr.

Nous organiserons, suite à l'aimable invitation de M. Varras, une visite du site de Saulty pour plonger dans l'univers des pommes et des poires.

Nous vous tiendrons informés tout prochainement !



La vie du village

La page du Conseil municipal des Jeunes

[Opération « Collecte de stylos »](#)

Le conseil municipal de jeunes propose une collecte de stylos usagés*. A chaque stylo recyclé, 2 centimes seront reversés à la coopérative de l'école du RPI Roclincourt / Ecurie.

La collecte sera organisée le :

Samedi 9 juin à partir de 14h30

*Seront collectés les stylos à billes, feutres, porte-mines, effaceurs, marqueurs, surligneurs et correcteurs en tube ou en souris.

[Projet lecture : validé !](#)

Depuis un certain temps, le conseil municipal des jeunes organise la lecture aux petits tous les mercredis et samedis. Notre persévérance a porté ses fruits : il y a, maintenant, trois enfants qui participent à cette activité. Nous espérons qu'ils ne resteront pas les seuls !

Jeu

Retrouve les 7 différences.



À retenir

Agenda

Pairy Daiza
3 Juin
Sortie au Zoo de Pairy Daiza organisée par le Comité des Fêtes.

La fête des écoles
8 Juin
17h30 et 18h30
Roclincourt et Ecurie
La fête des écoles du RPI Roclincourt-Ecurie aura lieu le 8 juin à 17h30 pour les classes Maternelles et Cours Préparatoires et à 18h30 pour les classes Cours Élémentaires et Cours Moyens à la Salle des Fêtes d'Ecurie.

Plan local d'Urbanisme intercommunal
6 Juin
De 16h30 à 19h30
Salle des fêtes
Forum « Plan Local d'Urbanisme intercommunal » en présence des élus de la commune et des techniciens de la CUA.

Ducasse
30 Juin et 1er Juillet
Ecurie
Ducasse les 30 juin et 1er juillet sur le thème « la Coupe du Monde de Football ».

Agenda réalisé par Daphné DELETTE

Bon à savoir

Accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 14 ans

Pour information : en partenariat avec les communes de Roclincourt et de Thélus, un centre de loisirs a eu lieu durant la période des vacances de printemps (du 23 au 27 avril).

Durant la période estivale de juillet, une session aura lieu du 09 juillet au 03 août à Thélus.

Les inscriptions auront lieu courant mai.



Rappel : le Conseil municipal a voté en 2016 l'octroi d'une participation de 125 € à tous les jeunes de la commune (avant 18 ans) participant à un séjour en colonie de vacances.



Jardins et respect du voisinage

Eviter tonte, élagage et utilisation d'engins bruyants les samedi soir et dimanche pour préserver la qualité du voisinage. Merci à tous !

Il est rappelé que chacun doit veiller à ce que ses plantations n'empiètent pas sur le domaine public ou chez les voisins !

En prévision Nuit du 10 au 11 novembre 2018 : La Grande Veillée

A l'occasion de la célébration du centenaire de l'armistice du 11 novembre, l'office du Tourisme Arras-Pays de l'Artois, va commémorer tous les soldats tombés sur son territoire, lors d'un évènement populaire de portée nationale : « La Grande Veillée ». L'idée est de rappeler que tous les soldats n'ont pas tous entendu les cloches sonner pour célébrer l'armistice. L'office de Tourisme a décidé de symboliser cette grande veillée en éclairant plus de 250 cimetières qui parcourent son territoire. Notre commune souhaite s'associer à cette manifestation commémorative. Nous vous tiendrons informés plus amplement des modalités.

Vie pratique

La mairie

Horaires d'ouverture au public :
Le mercredi de 9h00 à 12h00
Le jeudi de 17h00 à 19h00
Le samedi de 10h00 à 12h00

La mairie sera fermée du 30 mai au 02 juin inclus
Merci de votre compréhension

03.21.55.38.77
Mairie.ecurie62@wanadoo.fr
www.mairiecurie.fr

Permanence des adjoints

Le maire et les adjoints sont à votre écoute.
N'hésitez pas à prendre rendez-vous ou venir pendant les permanences de la mairie le samedi de 11h00 à 12h00.

Salle des fêtes

Rappel des tarifs :

Pour les habitants d'Écurie exclusivement

Salle : 130 €

Sono : 30 €

Cuisine : 30 €

Couverts : 0.75 €/ personne

Pour les extérieurs

Salle : 450 €

Sono : 30 €

Cuisine : 50 €

Couverts : 0.75 €/ personne

Location pour 4h : 120 €

A la réservation, il sera demandé le versement d'une somme égale à la moitié du prix de la location.

Lors de la remise des clés, une attestation d'assurance responsabilité civile est exigée ainsi qu'une caution de 800 €.

Bibliothèque municipale

Horaires :
Ouverte à tous gratuitement, petits et grands :
Le lundi de 16h30 à 17h30
Le mercredi de 14h00 à 15h00
Le samedi de 11h00 à 12h00

Vous avez la parole

Petits et grands, vous pouvez proposer un article, un jeu, une recette, une astuce !

Transmettez vos sujets dans la boîte aux lettres de la mairie ou par voie électronique.

Nos peines depuis janvier 2018

Nous présentons toutes nos condoléances à la famille de

Monsieur André LECOMPTE,

décédé le 10 février 2018.

